

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article7288>

Au journal officiel du 28 novembre 2017

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: mardi 28 novembre 2017

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Création d'un régime de résolution pour le secteur de l'assurance/ Prise en charge des dommages en cas de retrait d'agrément d'une entreprise d'assurance / Examen d'ingénieur territorial / Gestion des déchets / Procédure d'agrément des éco-organismes de la filière des déchets d'éléments d'ameublement

Assurances

Ordonnance n° 2017-1608 du 27 novembre 2017 relative à la création d'un régime de résolution pour le secteur de l'assurance [NOR : ECOT1716783R](#)

Ordonnance n° 2017-1609 du 27 novembre 2017 relative à la prise en charge des dommages en cas de retrait d'agrément d'une entreprise d'assurance [NOR : ECOT1725143R](#)

Concours et examens

Arrêté du 6 novembre 2017 portant ouverture en 2018 d'un examen professionnel des ingénieurs territoriaux par spécialité organisé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Guadeloupe
[NOR : INTB1732825A](#)

Environnement

Décret n° 2017-1607 du 27 novembre 2017 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la gestion des déchets [NOR : TREP1713974D](#)

Arrêté du 27 novembre 2017 relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) en application des articles L. 541-10, R. 543-240 et suivants du code de l'environnement [NOR : TREP1719757A](#)

[L'intégralité du JORF n°0277 du 28 novembre 2017](#)

